

Le 15 décembre 2021

Yves Bouthillier  
Chargé de projets – Ouest du Québec / Project Manager – Western Quebec  
Conservation de la nature Canada / Nature Conservancy of Canada

## **Objet : Rapport de visite pour conformité environnementale – 81 Kingsbury, Val-des-Monts**

---

Monsieur,

Dimanche le 12 décembre 2021, je me suis rendu sur la propriété du 81 rue Kingsbury (Val-des-Monts) pour vérifier la conformité environnementale de l'enlèvement d'un chalet et de quelques installations connexes, selon les spécifications émises par la Municipalité de Val des Monts.

Les travaux de démolition et de restauration comprenaient, en outre :

- La démolition et le retrait des matériaux constituant un chalet monté sur pilotis, comprenant deux chambres, un salon et cuisine à aire ouverte et une toilette avec douche (photo 9 et 10)
- Le retrait de deux tours-éoliennes en métal (photo 11)
- La démolition d'une petite remise adjacente au chalet
- Le retrait de certains objets présents ou accumulations d'objets sur le site
- Le retrait d'un quai flottant (photo 12)

Le travail consistait à vérifier s'il restait des matériaux sur place, s'il y avait des traces d'orniérage, si on constate des dommages à la rive risquant de provoquer une sédimentation ou des dommages à la végétation, de vérifier s'il y a dégradation d'un site de ponte de tortues (photo 13) par le passage de véhicules ou autres et vérifier s'il y a eu protection des rives par une barrière anti-sédiments lors des travaux. Pour se familiariser avec les lieux, une pré-visite du site s'est faite le 7 novembre 2021.

Lors de notre visite le 12 décembre, une couche de neige fondante de 10 cm recouvrait le site. Toutefois, cette couche neigeuse n'était pas suffisante pour nuire aux constats que nous avons faits sur le terrain.

Nous avons pu constater le retrait complet du chalet principal (photo 1), les deux éoliennes (photo 5 et 6), la petite remise (photo 5), le quai flottant ou tout matériel accumulé dans et autour du site.

Nous confirmons les observations suivantes :

- Il ne reste aucun matériel sur le site du chalet et le profil du sol est peu ou pas endommagé (photo 2)
- Il n'y a aucune trace de circulation sur le site autre que le chemin menant directement au site du chalet
- Le site de ponte de tortue préalablement défini est resté intact
- Les deux éoliennes ont été démontées manuellement et il n'en reste aucune trace.
- Le quai a été retiré et il n'y a pas eu de coupe de végétation nécessaire pour en disposer
- La remise a été démantelée et le site est intact
- La plupart des matériaux épars constatés lors de la visite en novembre ont été retirés
- Il ne subsiste qu'une petite structure d'entreposage de bois de chauffage sur le site (photo 7)
- Le seul orniérage constaté est de faible ampleur et il se situe sur le chemin d'accès (photo 8)

En conclusion, nous estimons que les impacts de la démolition ont été minimes et que la restauration naturelle du site pourra se faire correctement. L'intégrité de la rive a été préservée et l'ensemble des matériaux sur place ont été évacués. Les quelques amoncellement de bois naturel encore présents vont disparaître rapidement avec la décomposition.

Veillez recevoir, Monsieur Bouthillier, mes plus cordiales salutations.



Pascal Samson, B.Sc. M.Env.  
Biologiste et chargé de projet  
Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7)  
Courriel : [Pascal.samson@abvdes7.org](mailto:Pascal.samson@abvdes7.org).  
Site : [www.abv7.org](http://www.abv7.org)  
[819 771-5025](tel:8197715025)

### Annexe photographique



Photo 1 : Vue générale du terrain.



Photo 2 : Emplacement original du chalet



Photo 3 : Site de ponte de tortues



Photo 4 : Aire ouverte sujette à sédimenter vers le lac  
Forked



Photo 5 : Emplacement de la première éolienne



Photo 6 : Emplacement de la seconde éolienne



Photo 7 : Structure artisanale d'entreposage de bois chauffage

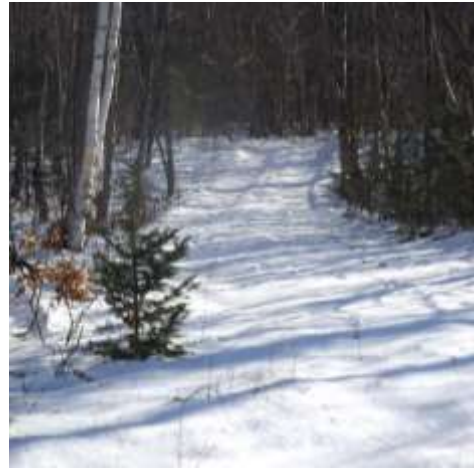


Photo 8 : Léger orniéage dans le chemin d'accès au terrain



Photo 9 : Chalet



Photo 10 : Façade avant du chalet.



Photo 11 : Une des deux éoliennes



Photo 12 : Quai flottant



Photo 13 : Site de ponte de tortue